

First Phosphate Corp. nomme Peter Kent comme nouveau président

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 28 septembre 2022) - First Phosphate Corp. (« First Phosphate » ou la « société ») est heureuse d'annoncer que l'ancien journaliste international et membre du Parlement canadien Peter Kent a été nommé à la tête de la société comme président. M. Kent a rejoint le conseil d'administration de la société en tant qu'administrateur lors de son assemblée annuelle en août.

M. Kent possède plus de quatre décennies d'expérience comme journaliste international, reporter et producteur à CTV, CBC, NBC, Monitor et Global. Il a été élu député de Thornhill, en Ontario, lors des élections fédérales de 2008, poste qu'il a occupé jusqu'à ce qu'il décide de quitter la fonction publique en 2021. Pendant son mandat au Parlement, Peter a été ministre d'État pour les Amériques (2008-2011) et ministre de l'Environnement (2011-2013). En tant que ministre de l'Environnement, Peter s'est engagé en faveur du développement responsable des ressources et a supervisé les améliorations apportées au processus d'évaluation environnementale des projets miniers canadiens.

« Les décennies d'expérience de Peter ainsi que ses connaissances, sa perspicacité et son dévouement feront partie intégrante de la société alors que nous poursuivons notre trajectoire en voie de devenir un producteur de phosphate de premier plan avec une ressource de haute pureté, conforme aux normes ESG », a déclaré le directeur général John Passalacqua. "Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec Peter tandis que First Phosphate développe sa capacité à extraire et à raffiner des matériaux phosphatés avancés pour l'industrie des batteries LFP. »

« Le Canada a l'opportunité d'être un leader mondial dans le milieu de l'automobile durable grâce à une source d'approvisionnement en phosphate de qualité « batterie » constante et sûre, ici même au Québec », a déclaré M. Kent. « Je suis enthousiaste à l'idée de relever ce nouveau défi et de travailler avec John et le reste de l'équipe expérimentée de First Phosphate pour développer nos gisements québécois et faire progresser les objectifs du Canada en matière de changement climatique, tout en soutenant la croissance à long terme de la région du Saguenay. »

Le président du conseil administratif, Laurence W. Zeifman, a ajouté : « C'est un honneur pour nous d'avoir quelqu'un comme Peter, avec l'étendue de son expertise, pour assumer le rôle de président de la société. Grâce à cette nomination, First Phosphate est dans une position unique pour prendre d'assaut l'industrie du phosphate. »

First Phosphate détient 1 500 km carrés de claims qu'elle développe activement dans la région du Saguenay, Qc (Canada) afin de produire du phosphate de qualité « batterie ». La propriété phare de la société est située à environ 125 km au nord de Saguenay, la sixième plus grande ville de la province, offrant un accès facile à un port en eau profonde, à des vols quotidiens vers Montréal, à une main-d'œuvre industrielle qualifiée et aux infrastructures provinciales. First Phosphate est entièrement dédiée à l'intégration de son matériau de phosphate directement dans la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries et de véhicules électriques en Amérique du Nord.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations avec les investisseurs: investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web: www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux:

Twitter: <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

À propos de First Phosphate

First Phosphate est une société d'exploration et de développement minier entièrement dédiée à l'extraction et au raffinage de phosphate de pointe pour l'industrie des batteries lithium-fer-phosphate (batteries LFP). First Phosphate s'engage à produire à un niveau de pureté élevé, à une échelle de qualité ESG et avec une faible empreinte carbone anticipée. First Phosphate prévoit s'intégrer directement dans les fonctions de recherche et développement (R&D) et de la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP nord-américains qui ont besoin de phosphate de qualité « batterie » provenant d'une source d'approvisionnement constante et sûre. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims qu'elle développe activement dans la région du Saguenay, Qc (Canada). Les propriétés de First Phosphate sont constituées d'une formation de roche ignée anorthosite rare qui produit généralement un concentré de phosphate de grande pureté, dépourvu de métaux lourds délétères.

Information prospective et mises en garde

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent accompagnés de termes tels que « peut », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « potentiel », « croire », « avoir l'intention » ou la forme négative de ces termes et expressions similaires. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant le moment prévu de la clôture du placement, l'emploi prévu du produit tiré du placement et l'obtention des approbations requises.

Ces énoncés impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, performances ou réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés, y compris, mais sans s'y limiter : l'incapacité de la société à réaliser l'Offre et/ou à utiliser les recettes selon les conditions et dans les délais prévus, en tout ou en partie; et l'incapacité de la société à obtenir les approbations requises pour réaliser l'Offre ou la réaliser selon les conditions et le calendrier proposés.

Les lecteurs sont avisés que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont également priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se réaliseront. Ces renseignements, bien qu'ils aient été jugés raisonnables par la direction au moment de leur préparation, pourraient se révéler inexacts et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux prévus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément visés par la présente mise en garde et reflètent les attentes de la société à la date des présentes et sont susceptibles de changer par la suite. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de nouvelles estimations ou de nouveaux avis, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables l'exigent.